

Chiffres et réflexions du CAS (Centre d'Analyse Stratégique) - Décembre 2010

CHIFFRES CLEFS DEPENDANCE

- 7 % des personnes de plus de 60 ans sont dépendantes en raison d'une maladie invalidante, soit un peu plus d'un million de personnes dont plus des 2/3 ont une maladie d'Alzheimer ou une autre démence. Selon les projections démographiques, si ce pourcentage reste stable, le nombre de personnes dépendantes serait de 1,2 million en 2020 et de 1,4 million en 2030. En 2050, le nombre de personnes de plus de 75 ans aura doublé par rapport à 2005 pour atteindre 10,9 millions et celui des plus de 85 ans aura quadruplé avec 4,2 millions. D'ici à 2015, le nombre de personnes âgées de 85 ans devrait augmenter de 2 millions.

Mais les projections démographiques sont incertaines : la prévalence de la dépendance lourde à partir de 80 ans ne suit pas celle de l'espérance de vie, bien au contraire.

En effet, elle décroît depuis le début des années 90 en raison de l'augmentation du niveau de vie, du meilleur accès aux soins et de la prévention des maladies liées à l'âge.

Aujourd'hui, l'âge moyen de la perte d'autonomie est ainsi de 83 ans.

Estimer précisément quel sera le nombre de personnes âgées dépendantes dans les 30 prochaines années est un exercice difficile du fait de nombreuses incertitudes (l'INSEE envisage 18 scénarii différents).

Le taux d'augmentation des dépenses publiques de la dépendance devrait être plus fort que celui de l'évolution démographique du fait d'une meilleure prise en charge. La part de la dépendance dans le PIB passerait de 1 % aujourd'hui (19 milliards €) à 1,2 - 1,3 % en 2020, voire 1,5% en 2025. Ainsi et contrairement à une idée répandue, l'augmentation de l'espérance de vie n'entraînerait pas une explosion des dépenses de santé mais une simple accélération, car l'espérance de vie se ferait en bonne santé et sans handicap.

Le montant de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) est actuellement de 4,5 milliards d'euros pour 1 078 000 bénéficiaires.

Son montant individuel varie de 518 à 1 209 euros par mois, selon le degré de dépendance.

Les futurs besoins de financement de la dépendance sont imprécis, ils varient de un à quatre et il n'est pas simple de savoir à quels chiffres se fier !

- La cour des comptes a ainsi estimé que le coût de la dépendance en 2020 se situerait entre 7,43 et 11,33 milliards €.
- Le Centre d'analyse stratégique prévoit que le besoin global de financement, pour la période 2006-2025, serait de 14,2 milliards d'euros à 29,2 milliards d'euros. Pour la période 2006-2010, il serait de trois à six milliards d'euros.
- L'INSEE de son côté estime que le besoin de financement de l'APA varie de 0,4 à 5,7 milliards d'euros, soit une différence de 1 à 14.

La dépendance est actuellement financée par la branche de l'assurance-maladie (39 %), les départements (18 % via l'APA), et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (10 %). Les 33 % restants sont à la charge des familles.

Le coût direct pour les personnes âgées en institution est en moyenne 1 600 € par mois alors que le montant moyen des revenus des retraités de plus de 80 ans est de l'ordre de 1 200 euros.

Au total, les ménages acquittent 7 milliards € en complément des ressources financées par la solidarité, dont 81 % au titre des frais d'hébergement en Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

NB : L'INSEE a réalisé entre 1998 et 2001 une enquête HID (Handicap Incapacité Dépendance) qui visait à repérer les personnes touchées par divers types de handicaps et déficiences, décrire leur situation sociale ainsi que les aides dont elles bénéficient ou dont elles auraient besoin. 50 000 entretiens se sont succédés, auprès des personnes vivant à leur domicile et en institution.

Les chiffres sont désormais relativement anciens. En outre, ils concernent surtout le champ du handicap.